



Regroupement
arts + culture

ROSEMONT - PETITE-PATRIE

Mémoire dans le cadre de la consultation publique

Vers une politique montréalaise de développement social

Présenté à la

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

Janvier 2017

Table des matières

1- Introduction	page 3
2- Le Regroupement arts et culture Rosemont – Petite-Patrie	page 4
3- La concertation culturelle locale	page 5
4- Extraits pertinents du cahier de consultation	page 7
5- Nos recommandations	page 11

1 – Introduction

La culture est un des axes importants du développement des collectivités. Avec l'adoption de l'Agenda 21 de la culture en 2012 par la Ville de Montréal, la culture devient un des quatre piliers du développement durable et devient transversale à tous les projets de développement.

Selon le Rapport mondial de l'UNESCO sur la culture pour le développement urbain durable Culture: Futur urbain¹, lancé cette année à Quito (Équateur) à l'occasion de la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement durable (Habitat III), la culture a le pouvoir de rendre les villes plus prospères, plus sûres et plus durables. Le Rapport recommande de renforcer la culture en tant que ressource durable pour un développement économique et social inclusif des villes.

« Les villes de demain doivent être centrées sur les personnes et résilientes... Cela nécessite une prise de décision novatrice et intégrée, avec la culture au cœur de la planification et de la régénération urbaine, afin d'assurer la durabilité et l'amélioration de la qualité de vie des populations », a déclaré Francesco Bandarin, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour la culture.

Le Rapport sert de point de référence, avec plus de 100 études de cas détaillant comment les politiques de développement en accord avec les Conventions de l'UNESCO sur la protection et la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel, la diversité des expressions culturelles et des industries culturelles peuvent profiter aux villes en luttant contre le chômage, les inégalités sociales, les discriminations et la violence.

Le développement d'une culture vivante de proximité, proche des citoyens, doit faire partie d'une politique du développement social à l'échelle de Montréal et dans chacun de ses quartiers. Le Regroupement arts et culture Rosemont – Petite-Patrie travaille en ce sens depuis 2007 dans ses actions quotidiennes et en animant une table de concertation en culture.

C'est dans cette perspective que nous abordons cette consultation et que nous formulerons des recommandations afin que la nouvelle politique du développement social de Montréal prenne en compte l'axe des arts et de la culture.

Nous présenterons dans tout d'abord notre organisme ainsi que la concertation culturelle que nous animons. Nous identifierons ensuite les points qui nous semblent pertinents dans le cahier de consultation proposé par la Ville. Enfin, nous formulerons nos recommandations.

¹ <https://cultureveille.fr/culture-moteur-economique-social-villes/>

2 – Le Regroupement arts et culture Rosemont – Petite-Patrie

Fondé en 2007, le Regroupement arts et culture Rosemont - Petite-Patrie (RACRPP) est un organisme à but non lucratif qui réunit plus de **160 membres** (dont une majorité d'artistes, de toutes les disciplines artistiques) afin de :

Mettre en œuvre des actions visant à améliorer la pratique artistique professionnelle et la vie culturelle dans l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie.

Le Regroupement agit selon trois axes d'intervention :

- **Faire rayonner le travail des artistes professionnels** de l'arrondissement de toutes les disciplines
- **Faciliter la pratique (production et diffusion) des artistes professionnels** de l'arrondissement de toutes les disciplines
- **Favoriser une vie artistique et culturelle** plus active dans Rosemont – Petite-Patrie **proche des citoyens** du quartier

Afin de réaliser notre mission et d'atteindre les objectifs de ces trois axes, nous menons de nombreuses activités que nous pouvons regrouper en cinq grandes catégories :

- Les services aux membres
- Les événements
- Les représentations politiques
- L'implication locale et régionale
- La concertation culturelle locale (voir section suivante)

Depuis 2007, grâce au Regroupement, **131 événements artistiques** ont été organisés impliquant plus de **940 artistes. 1 251 personnes** ont participé à des activités de médiation culturelle. **Plus de 150 000 spectateurs** ont assisté ou vu un des événements culturels du RACRPP.

3 – La concertation culturelle locale

Le RACRPP est à l'origine et anime les Rendez-vous culturels Rosemont – Petite-Patrie, la concertation de quartier en culture.

En 2011, un premier évènement de mobilisation et de concertation a été organisé afin de créer un mouvement et une dynamique impliquant tous les acteurs du quartier autour du développement des arts et de la culture dans notre arrondissement. Près de 150 personnes ont participé à ce premier Rendez-vous culturel ainsi qu'aux huit comités thématiques qui ont travaillé de novembre 2011 à avril 2012 sur les grands sujets suivants : Espace public et lieux culturels non conventionnels; Lieux culturels conventionnels; Démocratie et médiation culturelle; Concertation, partenariat et réseautage; Communication et information culturelle; Lieux de création et situation des artistes; Ministère des Finances des Rendez-vous culturels; Secteur Bellechasse.

Lors du deuxième et du troisième Rendez-vous culturel de 2012 et 2013, à partir des recommandations des différents comités, un plan d'action riche et visionnaire a été élaboré, qui s'inscrit parfaitement dans la perspective de développement des quartiers culturels mise de l'avant par la Ville centre et adoptée par la Comité exécutif de la ville de Montréal en juin 2013. Pour réaliser ce plan d'action, le Comité organisateur des Rendez-vous s'est doté d'une nouvelle légitimité en devenant une véritable Table de concertation culturelle à l'échelle locale.

La Table de concertation regroupe des acteurs de différents secteurs qui ont à coeur le développement des arts et de la culture dans l'arrondissement et travaillent avec passion à son plein rayonnement. La composition de la Table de concertation pour 2017 est la suivante :

- **Des organismes culturels** : l'Artothèque, Audiotope, L'Illusion, Théâtre de marionnettes, le Regroupement arts et culture Rosemont-Petite-Patrie (RACRPP), Scène ouverte, la Société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie, Tenon Mortaise, Théâtre Galiléo, Toxique Trottoir
- **L'Arrondissement** Rosemont-La Petite-Patrie
- **Un citoyen**
- **Des organismes communautaires** : la Corporation de développement communautaire (CDC) de Rosemont, le Regroupement des tables de concertation de la Petite-Patrie (RTCPP), la SODER
- **Les bureaux des différents élus** : du député fédéral de Rosemont—La Petite-Patrie, de la députée de Gouin, du député de Rosemont, du maire de l'arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie
- **Les acteurs économiques** : SDC de la Plaza St-Hubert, SDC Petite Italie, SDC Promenade Masson, la Société de développement Angus

La table de concertation se réunit quatre fois par an pour partager l'information d'ordre culturel, aborder les enjeux du développement local et envisager les dossiers sur lesquels mobiliser le milieu.

La table a organisé deux autres Rendez-vous culturels en 2014 et en 2016 qui ont mobilisé chacun près d'une centaine de personnes sur des thématiques culturelles précises : l'aménagement et l'animation des espaces publics (2014) et la maison de la culture du 21^{ème} siècle (2016).

Comme plusieurs autres concertations du même genre dans d'autres quartiers de Montréal, cette concertation culturelle est l'incarnation même des principes développés par l'Agenda 21 pour la culture et le Plan de mise en œuvre des Quartiers culturels, à savoir : le développement culturel repose sur la multiplicité des acteurs sociaux, notamment les citoyens, les organisations de la société civile, les gouvernements et les acteurs privés.

Ces concertations sont des lieux de réflexion, de sensibilisation, de concertation, de coordination et d'intervention dont l'action est orientée vers le développement de la culture sous toutes ses formes. Les tables de concertation contribuent à la définition et à la reconnaissance de la culture dans sa richesse et sa multiplicité.

Les concertations en culture favorisent notamment l'accessibilité à la culture pour tous et le développement interculturel des quartiers par les arts de proximités. Elles créent des opportunités pour les artistes locaux et participent au développement des quartiers.

Parmi les dizaines d'actions menées par les concertations, mentionnons quelques projets qui ont été remarqués dans l'un des Coups d'œil annuel de *Montréal métropole culturelle* ou lors de l'événement *Montréal engagée pour la culture*.

- Les Rendez-vous culturels Rosemont – Petite-Patrie (Coup d'œil 2011 et 2013)
- Le Sommet arts et culture autour des faubourgs (Coup d'œil 2013)
- Les Réverbères Bleus sur la rue Parthenais (Coup d'œil 2014)
- La Falla (Coup de cœur Montréal engagée pour la culture)
- Parcours M sur la rue Masson (Coup de cœur Montréal engagée pour la culture)

Par ces réalisations, les tables de concertation permettent aux citoyens d'être au cœur du développement de la culture et d'assurer une meilleure vue d'ensemble de ce développement de façon concertée avec les nombreux acteurs du milieu.

4 – Extraits pertinents du cahier de consultation

Le cahier de consultation fait référence à plusieurs reprises aux arts et à la culture. Nous avons relevé les points les plus intéressants et nous les avons reportés ici afin de les mettre en évidence.

a. Dans la définition

Dans la définition du développement social retenue pour le nouvelle politique, il est précisé :

Le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement des conditions requises pour permettre :

- *À chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de participer activement à la vie sociale et de tirer sa juste part de l'enrichissement collectif;*
- *À la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de la justice sociale.*

La culture est donc un élément central du développement social.

b. Dans «Les défis des villes en ce début de 21^e siècle»

Nous retenons que :

... les villes et leurs communautés sont en effet amenées à se charger de questions décisives, tant pour la qualité de vie et l'épanouissement des personnes que pour la tranquillité et la paix sociales.

c. Dans la «Vision»

Nous retenons :

Grâce à l'implication des citoyennes et citoyens dans la recherche de solutions créatives et innovantes, Montréal est reconnue internationalement pour le développement de quartiers durables, solidaires et inclusifs, où il fait bon vivre, grandir et travailler.

Les arts et la culture permettent les rencontres entre les citoyens, favorisent le partage de valeurs communes, développent la vie dans les quartiers, favorisent le sentiment d'appartenance et de sécurité, contribuent au vivre ensemble et à la participation sociale. Ils peuvent grandement contribuer à :

CHANGER LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE QUI ACCENTUE LES INEGALITES
CONTRIBUER A UNE INTEGRATION REUSSIE DES IMMIGRANTS
MAINTENIR LA SECURITE ET LE SENTIMENT DE SECURITE
AMELIORER LE CADRE DE VIE, NOTAMMENT DANS LES QUARTIERS DEFAVORISES
CONTRIBUER A LA REUSSITE EDUCATIVE
CONSTRUIRE LE VIVRE-ENSEMBLE
REDUIRE LE DEFICIT DE PARTICIPATION POLITIQUE ET SOCIALE

d. Dans les «Approches»

Nous retenons particulièrement les approches suivantes

A. ...

B. Renforcer et soutenir les actions multisectorielles et intégrées, c'est-à-dire les actions qui touchent plusieurs dimensions du développement, soit l'aménagement, l'habitation, l'économie, la culture, le loisir, le transport, etc., et qui s'arriment les unes aux autres.

C. Soutenir le développement axé sur le pouvoir d'agir des communautés locales, ce processus permettant aux individus, aux groupes, aux organisations et aux communautés d'acquérir ou de renforcer leur capacité d'exercer un pouvoir, tel que défini par Communagir.

D. Soutenir des initiatives ou des programmes flexibles, capables de s'adapter aux diverses réalités.

E. ...

F. Mobiliser les acteurs autour de la réflexion et de l'action.

e. Dans les «Orientations et les pistes d'intervention»

Les arts et la culture doivent être des éléments essentiels dans la mise en place des pistes d'intervention suivantes :

A. DÉVELOPPER DES QUARTIERS MONTRÉALAIS POUR TOUS

1. *Assurer l'accès à des quartiers durables, en santé et à échelle humaine, misant sur les déplacements actifs et sécuritaires, la création de milieux de vie complets et conviviaux.*
2. *Doter les quartiers d'équipements collectifs culturels, sportifs, de loisirs et communautaires qui sont variés et accessibles à tous, et qui répondent aux besoins.*
3. *Planifier, aménager et consolider des quartiers sécuritaires et inclusifs, accessibles aux gens de tous âges et de toutes conditions.*
4. ...
5. ...
6. *Assurer un développement respectueux de la ville, en se basant sur les besoins définis par les citoyens.*
7. *Veiller à ce que des ressources variées et de qualité soient offertes dans tous les quartiers.*

B. FAVORISER L'ÉQUITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ

1. *Multiplier et ajuster les actions de découverte, d'apprentissage et d'épanouissement s'adressant aux enfants et à leurs familles.*
2. *Contribuer activement à la réussite scolaire des jeunes Montréalais.*
3. *Favoriser les apprentissages divers pendant toute la vie.*
4. ...
5. ...
6. ...
7. *Encourager la pratique d'activités sportives, physiques, de loisirs et culturelles.*

...

C. FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE ET L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

1. ...
2. Maintenir et améliorer les lieux de rencontres, de même que les espaces publics de socialisation et de mobilisation des citoyens et, au besoin, en créer de nouveaux.
3. *Veiller à maintenir un réseau d'organismes communautaires fort.*
4. Contribuer à ce que les intervenants travaillent en réseaux et favoriser la mutualisation des ressources.
5. Soutenir le vivre-ensemble et l'inclusion par la lutte contre la discrimination, les préjugés et la radicalisation.

D. CONTRIBUER À LA VITALITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

1. *Encourager la création d'emplois qualifiants, avec des revenus suffisants pour assurer un bon niveau de vie.*
2. *Favoriser la création d'emplois variés, adaptés et abondants localement et régionalement.*
3. *Soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire.*
4. ...
5. *Favoriser le développement de l'entrepreneuriat social.*
6. ...

5 – NOS RECOMMANDATIONS

A. RECONNAÎTRE LE RÔLE ESSENTIEL DES ARTS ET DE LA CULTURE

Comme le démontre la section précédente, les arts et la culture sont très présents dans le cahier de consultation et à juste titre. De plus, le rapport de l'UNESCO cité en introduction de ce mémoire recommande de renforcer la culture en tant que ressource durable pour un développement économique et social inclusif des villes.

Dans cette perspective, il apparaît essentiel que les arts et la culture soient un des vecteurs importants de la politique de développement social.

Recommandation 1 : reconnaître que les arts et de la culture jouent un rôle primordial dans le développement social de Montréal et reconnaître l'importance du rôle des artistes et des organisations culturelles.

B. SOUTENIR LA PRÉSENCE DES ARTS ET DE LA CULTURE DANS LA VIE DES QUARTIERS

Trop souvent, lorsqu'il est question des arts et de la culture, on se borne à une reconnaissance de principe. Il faut que cette reconnaissance se concrétise par des actions véritables de soutien, de financement et de collaborations.

Les exemples sont nombreux d'initiatives et de projets développés dans les quartiers de Montréal ayant un réel impact sur la vie des communautés. Mais ces projets sont souvent portés à bout de bras de façon bénévole par des artistes, des citoyens et des organisations culturelles. Un artiste ne se nourrit pas de reconnaissance. Si ces initiatives et ces projets ne sont pas réellement soutenus, ils ne pourront pas survivre, se développer et atteindre le véritable rayonnement souhaité. Et c'est toute la communauté qui en est pénalisée.

1. Soutenir les artistes et les organismes culturels

La Ville de Montréal joue un rôle dans le développement et le rayonnement de la culture dans ses différents quartiers, en particulier par les infrastructures municipales (bibliothèques et maisons de la culture) et par le rôle des arrondissements dans le développement des événements et des loisirs culturels.

Cependant une grande partie des projets d'ordre culturel sont réalisés en dehors du cadre des ces infrastructures et du rôle de l'administration municipale. Ils sont liés à la présence des artistes et des organisations culturelles dans les quartiers. De très nombreux projets culturels naissent à l'initiative de ces acteurs culturels, très souvent en collaboration avec d'autres intervenants du milieu : citoyens, groupes communautaires, SDC. Si tout le monde reconnaît la valeur de ces initiatives, qui permettent d'animer un quartier, qui offrent des espaces de rencontres entre les citoyens et citoyennes et entre les cultures, qui rendent nos quartiers plus vivants, plus sûrs et plus attractifs, elles sont rarement soutenues adéquatement.

Recommandation 2 : s'assurer de la présence des artistes dans nos quartiers en préservant ou développant des ateliers d'artistes abordables et des infrastructures adéquates accessibles aux artistes locaux.

Recommandation 3 : s'assurer de la possibilité pour les artistes d'accéder à des logements abordables.

2. Soutenir la présence d'événements culturels et offrir un soutien à long terme

Pour que les artistes et organismes culturels locaux continuent à s'investir dans leur quartier, il convient de :

Recommandation 4 : ouvrir davantage les infrastructures culturelles municipales aux artistes et organismes culturels locaux pour des résidences de création, des projets de médiation culturelle ou des projets de diffusion. Le lien des artistes avec leur quartier est important pour créer un réseau de relations locales.

Recommandation 5 : faire appel aux artistes et organismes culturels locaux pour développer des projets dans les quartiers de Montréal.

Recommandation 6 : offrir un soutien logistique et organisationnel aux projets développés par les artistes et organismes culturels locaux.

3. Offrir un soutien financier adéquat aux projets culturels développés localement en lien avec la communauté

Trop de projets culturels impliquant la communauté sont portés à bout de bras bénévolement par les artistes et organismes culturels locaux, comme si leur travail ne valait rien. Si tout le monde convient de la valeur et de l'importance de ces projets qui sont un atout pour les quartiers, il faut absolument :

Recommandation 7 : soutenir financièrement les projets culturels développés localement, en incluant non seulement les salaires des artistes mais aussi les salaires de coordination et les frais de production ;

Recommandation 8 : soutenir ces projets à long terme pour qu'ils puissent se déployer et atteindre leur plein rayonnement. Il faut cesser cette quête permanente de la nouveauté et des projets inédits. Les bons projets doivent pouvoir se développer dans la durée.

C. SOUTENIR LA CONCERTATION CULTURELLE LOCALE

Comme nous l'avons décrit dans la section 3, les tables de concertation culturelles locales, comme les Rendez-vous culturels Rosemont – Petite-Patrie, sont essentielles pour mobiliser les divers acteurs du milieu (artistes et organismes culturels, les groupes communautaires, les sociétés de développement commercial, les élus, les citoyens, etc.) autour des enjeux du développement local au travers de l'axe culturel.

1. Reconnaître les organisations déjà existantes et mobilisées

Recommandation 9 : reconnaître le rôle essentiel des organismes de concertation culturelle de quartier ou de proximité, comme les tables existantes.

2. Soutenir financièrement et à long terme ces organisations

Généralement, les concertations locales dans plusieurs domaines du développement social sont financées et/ou pilotées par le milieu communautaire, notamment par les CDC qui reçoivent de l'argent public. Alors que dans le milieu culturel, les concertations locales en culture ne

disposent pas de ce financement de base pour assurer leur fonctionnement et le développement de leurs actions. Les arrondissements n'ont généralement pas les budgets pour appuyer financièrement les concertations locales et sont aussi à la merci des volontés politiques locales qui fluctuent d'un quartier à l'autre et d'un mandat électoral à l'autre. De plus, le démantèlement actuel des structures locales que sont les CRÉ et les CDEC fragilisent davantage leur travail.

Il faut donner les moyens aux tables et regroupements culturels existants et futurs pour qu'ils puissent travailler adéquatement c'est-à-dire de façon rémunérée en collaboration avec les autres instances. Souvent les acteurs culturels s'impliquent bénévolement pour faire le même travail. Si on veut que la culture devienne citoyenne et transversale au développement des quartiers, les mandants culturels doivent pouvoir siéger sur les tables de développement économique et social et qu'ils soient rémunérés pour développer et porter les dossiers.

Recommandation 10 : soutenir financièrement et à long terme les tables de concertation culturelles intersectorielles et multiréseaux de quartier ou de proximité qui regroupent les différents acteurs de la société : les acteurs culturels, communautaires, municipaux, économiques, institutionnels, citoyens-citoyennes

3. Utiliser ces lieux de concertation en amont du développement des projets

Recommandation 11 : Utiliser ces tables de concertation pour consulter le milieu. Ce sont des lieux de rencontre déjà organisés qui regroupent les acteurs de plusieurs secteurs qui peuvent apporter énormément dans le développement de nombreux projets qu'ils soient culturels ou autres. Il faut aussi développer le réflexe de consulter ces instances de concertation très en amont des projets pour profiter de l'intelligence collective de ces différents réseaux.